



70^e session de l'Assemblée générale

Cinquième Commission

Points 134 de l'ordre du jour

Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève

Strategic heritage plan of the United Nations Office at Geneva

New York, le 17 novembre 2015

Déclaration prononcée par S.E. M. Jürg Lauber, Représentant permanent

Monsieur le Président,

La Suisse salue la présentation des rapports du Secrétaire général et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations à Genève.

Monsieur le Président,

Le Palais des Nations, construit entre 1929 et 1937 pour abriter le siège de la Société des Nations, est le plus grand centre de conférences des Nations Unies en Europe. Chaque année, il accueille plus de 10 000 réunions, notamment celles du Conseil des droits de l'homme et des organes de traités sur les droits de l'homme. Il héberge de nombreux organismes des Nations Unies, tels que la Commission économique pour l'Europe, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Conférence du désarmement. Il constitue aussi le siège de l'ONUG, qui soutient plus de 30 organismes des Nations Unies et 126 bureaux de terrain dans 83 pays.

Au cours des dernières années, un large consensus s'est dégagé parmi les Etats membres autour de la nécessité pressante de procéder à une rénovation complète du Palais afin de garantir son caractère opérationnel, son efficacité et sa sécurité. L'Assemblée générale a approuvé la stratégie de mise en œuvre du projet; la mise en place d'une équipe de gestion et les ressources financières nécessaires à la planification et à la conception du projet. Lancés il y a trois ans, les travaux de planification et de conception progressent bien et, selon le calendrier du Secrétaire général, les travaux de construction devraient pouvoir commencer au début de l'année 2017. Le moment est donc venu de prendre une décision sur le financement de l'ensemble du projet.

Le Plan stratégique patrimonial constitue un investissement pour une organisation plus moderne, plus efficace et plus durable. Il permettra au Palais des Nations de demeurer un centre de travail, de conférences et de gouvernance fonctionnel, moderne et sûr pour le système des Nations Unies. Le bâtiment deviendra aussi davantage accessible aux personnes handicapées. En outre, l'espace sera utilisé de manière plus efficace, pouvant permettre, par exemple, au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de regrouper son personnel dans le Palais. Le projet devrait ainsi permettre une baisse notable des coûts de maintenance, d'énergie et de location liés aux espaces de bureaux situés à l'extérieur du Palais.

Monsieur le Président,

Nous saluons les progrès réalisés jusqu'ici et soulignés dans le deuxième rapport du Secrétaire général. Nous attendons du Secrétaire général qu'il continue à identifier les leçons tirées d'autres projets de construction et qu'il tienne compte de ces dernières, ainsi que des recommandations de bonnes pratiques recensées par le Comité des commissaires aux comptes. Nous sommes également en accord avec les observations et les recommandations pertinentes formulées par le CCQAB.

En tant qu'Etat hôte, la Suisse accorde son plein soutien à ce projet, au succès duquel elle s'engage à contribuer. Conformément à la résolution 69/262 de l'Assemblée générale, nous avons revu notre proposition initiale de prêt. Nous offrons désormais un prêt sans intérêt de 400 millions de francs suisses pour couvrir les volets construction et rénovation du projet. Ce prêt vient s'ajouter à la donation de 50 millions de francs suisses versée en 2011 pour l'amélioration de l'efficacité énergétique du Palais. Nous espérons que les Etats membres assumeront leurs responsabilités en tant que propriétaires du Palais des Nations, et nous les appelons à continuer à soutenir ce projet important.

Monsieur le Président,

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr Chairman,

Switzerland welcomes the reports of the Secretary-General and of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the strategic heritage plan of the United Nations Office at Geneva.

Mr Chairman,

The Palais des Nations, originally built for the League of Nations from 1929 to 1937, is the largest United Nations conference center in Europe, hosting over 10,000 meetings a year, including those of the Human Rights Council and the human rights treaty bodies. It accommodates numerous UN entities such as the Economic Commission for Europe, the United Nations Conference on Trade and Development, the Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, and the Conference on Disarmament. The Palais is also home to UNOG that provides support services to more than 30 UN system entities and 126 field offices in 83 countries.

Over the last years, broad consensus has emerged among Member States about the pressing need for a comprehensive renovation of the Palais in order to keep the premises operational, safe and

efficient. So far, the General Assembly has approved the implementation strategy, the establishment of a dedicated project management team at UNOG as well as financial resources for planning and design. As planning and design have been well underway for three years and construction works are set to commence in early 2017 according to the Secretary-General's project schedule, it is now the appropriate time to make decisions on the overall financing of the project.

The strategic heritage plan is an investment in a more modern, efficient and effective UN. It will allow the Palais to continue to be a functional, modern and safe center of work, exchange and conferencing for the United Nations. The renovation will improve accessibility for persons with disabilities. It will make more efficient use of space and could for instance enable the Office of the High Commissioner for Human Rights to consolidate its personnel at the Palais. Finally, the project is also expected to lead to a significant decrease in costs for maintenance, energy and rental of office space outside the Palais.

Mr Chairman,

We are pleased with the progress made so far as evidenced by the Secretary-General's second progress report. At the same time, we expect that the Secretary-General continue to identify and incorporate lessons learned from other capital projects and take into account best practice recommendations compiled by the Board of Auditors. We also concur with the very pertinent observations and recommendations of the ACABQ.

As the host country, Switzerland is bringing its full support to this project and is committed to its success. Pursuant to General Assembly resolution 69/262, we have revisited our initial loan offer and are now offering a loan package in the amount of 400 million Swiss francs that covers both the construction and renovation parts of the project at zero interest rate. This is in addition to a donation of 50 million Swiss francs made in 2011 for energy efficiency measures. We expect that Member States will shoulder their responsibility as owners of the Palais des Nations and we call upon them to continue to support this important project.

Thank you, Mr Chairman.